

BULLETIN D'ADHÉSION

Et d'abonnement à la revue « Retraités Police »

Situation de Famille : Marié (e) - Célibataire - Divorcé (e) - Veuf (ve) - Autre

NOM :		Date de Naissance :	
NOM de Jeune Fille :		Lieu de Naissance :	
Prénoms :			
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
☎	📠	E-mail :	
Dernière Ville d'affectation :			Date d'Adhésion : 01/01/201_
Service :			
Grade :		Date de Retraite :	
		<input type="checkbox"/> Retraité(e) <input type="checkbox"/> Veuve ou veuf	

Journal « Retraités Police » : abonnement annuel 10 € (2,50 € au n°)

Renouvelable par tacite reconduction

OUI

NON

Rayer la mention inutile

CONJOINT : M. Mme

NOM :		NOM de Jeune Fille :	
Prénom :		Date & Lieu de Naissance :	

BÉNÉFICIAIRE (Prestations Statutaires) - si changement, aviser BN

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme	NOM :	Prénom :
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
☎		

Cocher la case correspondante

- J'adhère à l'U.N.R.P
- Je m'abonne à la revue trimestrielle « Retraités Police »

● Montant de la cotisation prélevée : €

Date et Signature :

Adhésion à envoyer à adresse ci-dessous

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Titulaire du compte à débiter :	
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M. Nom	Prénom.....
Adresse	
Code postal	Ville Pays FRANCE
Coordonnées bancaires :	
IBAN	<input type="text"/>
BIC	<input type="text"/>

Créancier : **UNRP**
42/52 rue de l'Aqueduc
75010 PARIS
Identifiant Créancier SEPA :
FR 10ZZZ435554

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'UNRP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'UNRP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, ou, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Fait à

Le 201 Signature :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque